

Connaissez vos droits

**Obtenir de l'aide –
Services
juridiques et
ressources
communautaires**



Un projet de la Legal Information Society of Nova Scotia (LISNS) en partenariat avec la Fondation de l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA)

Contributeurs :

Peter Duke, Service d'aide juridique de Dalhousie, Schulich School of Law, Université Dalhousie

Étudiants pro bono :

- Liam Gilbert-Walsh
- Regina Vdovina
- Jason Stephanian
- Danielle Wierenga
- Jenna Robertson
- David Sykes
- Keita Szemok-Uto
- Caraid McGinty

D' Wayne MacKay, professeur émérite à la Schulich School of Law, est un érudit reconnu à l'échelle nationale ainsi qu'un auteur accompli dans les domaines du droit constitutionnel, de la Charte des droits, des droits de la personne, du droit relatif à la protection de la vie privée et du droit de l'éducation. La LISNS est fière de pouvoir compter sur le D' MacKay en tant qu'expert pour son projet sur le harcèlement sexuel au travail, un projet d'une durée de cinq ans qui est financé par le gouvernement fédéral.



Obtenir de l'aide – Services juridiques et ressources communautaires

Lorsque vous estimez que vos droits en vertu de la **Loi sur les droits de la personne** de la Nouvelle-Écosse ont été violés par un employeur, un propriétaire immobilier ou tout prestataire de services, il existe de nombre de services juridiques et communautaires qui peuvent vous aider à contester la discrimination, à vous défendre et à faire respecter vos droits.

Renseignements et services juridiques

Nova Scotia Legal Aid

Nova Scotia Legal Aid offre de l'aide juridique gratuite aux adultes et aux jeunes confrontés à des problèmes juridiques. Bien que l'admissibilité à certains services de Nova Scotia Legal Aid soit dépend des besoins financiers des demandeurs, d'autres sont offerts à l'ensemble de la population néo-écossaise. Nova Scotia Legal Aid offre les services suivants :

- **Renseignements juridiques**
- Conseils juridiques
- Représentation par un(e) avocat(e)

En règle générale, vous devez remplir trois conditions pour être représenté(e) par un(e) avocat(e) de Nova Scotia Legal Aid :

1. Vous devez répondre aux exigences de revenu et fournir une preuve de revenu;
2. Votre problème juridique doit relever du droit criminel, du droit de la famille ou de la justice sociale (ce qui comprend la location à usage d'habitation et les problèmes entre locataires et locataires);
3. Votre affaire doit être juridiquement fondée, c'est-à-dire qu'il doit y avoir une possibilité raisonnable d'avoir gain de cause.

Nova Scotia Legal Aid propose également des cliniques gratuites sans rendez-vous ou en ligne à des **heures fixes** pour aider les gens à comprendre le processus judiciaire, répondre à leurs questions et les aider à obtenir de l'aide juridique. Si Nova Scotia Legal Aid n'est pas en mesure de vous aider dans votre affaire, la clinique pourra vous mettre en contact avec d'autres ressources/services qui sauront vous aider.

reachAbility

reachAbility est un organisme sans but lucratif qui gère un **service de recommandation d'aide juridique** offrant aux personnes en situation de handicap une consultation gratuite d'une heure avec un(e) avocat(e) bénévole.

reachAbility propose aussi d'autres services, dont les suivants :

- Cliniques de remplissage de formulaires
- **Services d'aide à l'emploi**
- **Camp d'entraînement à l'emploi**
- Et bien d'autres

Cliniques d'aide juridique gratuite des tribunaux de Nouvelle-Écosse

Les **cliniques d'aide juridique gratuite des tribunaux de Nouvelle-Écosse** offrent des services juridiques gratuits aux personnes non représentées par avocat qui ont une affaire devant la Cour suprême ou la Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse. Les services des cliniques sont actuellement offerts à **Halifax, Yarmouth, Sydney** et **Truro**. Des séances privées d'une heure avec un(e) avocat(e) praticien(ne) bénévole et un(e) étudiant(e) en droit sont également possibles sur rendez-vous.

Legal Information Society of Nova Scotia (LISNS)

La **Legal Information Society of Nova Scotia (LISNS)** est un organisme de bienfaisance qui fournit à la population néo-écossaise des renseignements et des ressources fiables dans diverses branches, dont en matière de **travail** et de **logement**.

La LISNS propose aussi un éventail d'autres services, notamment un **service de référence des avocats** et des renseignements juridiques par **clavardage en direct**, par **téléphone** ou par **courriel**.

En outre, le site Web de la LISNS propose un annuaire de **services d'aide juridique gratuits ou à faible coût en Nouvelle-Écosse**.

Dalhousie Legal Aid Service

Dalhousie Legal Aid Service est une clinique d'aide juridique communautaire gérée par la Schulich School of Law de l'Université Dalhousie. Des groupes communautaires, des étudiants en droit, des auxiliaires juridiques communautaires et des avocats unissent leurs forces pour lutter contre les injustices dont sont victimes des personnes à faible revenu en Nouvelle-Écosse.

Voici certains des services proposés par Dalhousie Legal Aid :

- Une offre d'information juridique aux locataires sur la manière de résoudre des litiges avec leur locateur;
- Une représentation juridique dans certaines circonstances.

Vous pouvez **communiquer** avec Dalhousie Legal Aid par téléphone en composant le 902 423-8105 ou par courriel à l'adresse **legalaid@dal.ca**.

Autres services importants

Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse

La **Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse** est une entité gouvernementale indépendante chargée d'appliquer la **Loi sur les droits de la personne** de la Nouvelle-Écosse.

Deux des principaux rôles de la Commission sont de :

- Fournir un mécanisme de **résolution de litiges** en matière de droits de la personne visant à résoudre des allégations de discrimination à l'encontre d'une personne ou à une échelle systémique;
- Travailler à éliminer des obstacles et à prévenir la discrimination par **la sensibilisation, la formation, la mobilisation du public et l'élaboration de politiques**.

Si vous estimez avoir été victime de discrimination de la part d'un employeur, d'un propriétaire immobilier ou de tout autre prestataire de services, vous avez la possibilité de **communiquer** avec la Commission pour déposer une plainte. Pour avoir une meilleure idée de la recevabilité de votre plainte par la Commission, envisagez d'utiliser l'**outil d'auto-évaluation** de la Commission.

Bureau de l'ombudsman de la Nouvelle-Écosse

Le **Bureau de l'ombudsman de la Nouvelle-Écosse** traite des **plaintes** visant des ministères, organismes, conseils et commissions du gouvernement provincial et des administrations municipales.

Il examine et instruit les plaintes de personnes qui estiment n'avoir pas été traitées de manière équitable comme utilisatrices de services gouvernementaux ou qui jugent qu'une politique ou procédure n'a pas été suivie correctement ou qu'elle est inéquitable.

Vous pouvez communiquer avec l'ombudsman par téléphone en composant sans frais le 1 800 670-1111 ou par courriel à l'adresse Ombudsman@novascotia.ca.

Programme sur la location à usage d'habitation

Programme sur la location à usage d'habitation : Si vous êtes locataire et que vous ne parvenez pas à résoudre un litige avec votre locateur, vous pouvez avoir recours aux services de médiation ou d'audience auprès du directeur du programme sur la location à usage d'habitation. Vous pouvez formuler votre demande **en ligne** ou composer le 1 800 670-4357. Pour en savoir plus, consultez le site Web du gouvernement de la Nouvelle-Écosse intitulé **Location à usage d'habitation : guide pour le règlement des différends entre locataires et locateurs**.

Division des normes de travail de la Nouvelle-Écosse

La **Division des normes de travail de la Nouvelle-Écosse** est responsable d'appliquer le **Labour Standards Code**. Elle l'applique en :

- Organisant des séances de sensibilisation et des présentations à l'intention d'employeurs, d'employés et de recruteurs;
- Faisant enquête sur des plaintes relatives aux normes de travail et les résolvant;
- Auditant des dossiers de paye et de recrutement;
- Répondant aux demandes de renseignements du public par téléphone, par courriel et en personne.

Si vous estimez avoir fait l'objet d'un traitement injuste par votre employeur, en violation du **Labour Standards Code**, vous pouvez **communiquer** avec la Division des normes de travail de la Nouvelle-Écosse ou consulter son site Web pour en **savoir plus sur la procédure de traitement des plaintes**.

Commission canadienne des droits de la personne

La **Commission canadienne des droits de la personne** traite des plaintes déposées en vertu de la **Loi canadienne sur les droits de la personne**. Dans le cas de services et d'activités relevant de la réglementation fédérale, vous pouvez déposer une **plainte** pour discrimination fondée sur un handicap auprès de la **Commission canadienne des droits de la personne**.

Office des transports du Canada

L'**Office des transports du Canada** (l'OTC) contribue à protéger les droits des personnes en situation de handicap à accéder aux services de transport sous réglementation fédérale. Dans le cas de services de transport sous réglementation fédérale, vous avez la possibilité de déposer une **plainte** auprès de l'OTC.

L'OTC offre aussi un accès sans frais à une **ligne d'aide relative aux plaintes reliées au transport accessible**. Les agents d'appel peuvent fournir des renseignements et des conseils relatifs à des préoccupations concernant l'accessibilité des transports. La ligne d'aide est accessible du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h (heure de l'Est) en composant les numéros suivants :

- **1 844 943-0273**
- ATS : 1 800 669-5575

Aussi, l'OTC propose une série de publications utiles, telles que les suivantes :

- **Soyez maître de votre voyage**
- **Voyager avec un animal aidant**
- **Guide sur les sièges supplémentaires et les exigences applicables à une personne, un tarif pour les voyages intérieurs**

Organismes et soutiens communautaires

Général

211 Nouvelle-Écosse est un service gratuit et confidentiel qui est accessible 24

heures par jour, sept jours par semaine. Ce service met en relation les gens avec des groupes communautaires, des organismes gouvernementaux et des services sociaux accessibles aux quatre coins de la Nouvelle-Écosse. Il aide les habitants de la Nouvelle-Écosse qui cherchent à trouver la bonne ressource communautaire ou sociale, mais qui ne savent pas par où commencer.

En plus de mener des recherches sur le **site Web** de 211 Nouvelle-Écosse, il y a plusieurs façons pour les gens de **communiquer** avec le 211 Nouvelle-Écosse, dont en composant le 2-1-1.

Éducation

La **Commission de l'enseignement spécial des provinces de l'Atlantique (CESPA)** est un organisme interprovincial financé conjointement par les gouvernements de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador.

La CESPA offre du soutien gratuit à des élèves et étudiants âgés de 0 à 21 ans qui ont une perte d'audition ou une limitation visuelle. Pour déterminer si vous êtes admissible aux services de la CESPA, consultez la page **Eligibility for Service** (en anglais seulement) sur son site Web.

La CESPA apporte son soutien sous différentes formes, notamment :

- du soutien dans les classes et à les écoles pour y prendre de meilleures mesures d'adaptation;
- la défense des droits des élèves et des étudiants dans le cadre scolaire;
- le développement de **ressources** pour les éducateurs qui travaillent avec des enfants et des jeunes ayant une limitation visuelle

La CEPSPA offre aussi des **services de production et de bibliothèque** qui fournissent aux élèves et étudiants des documents en format alternatif qui répondent à leurs besoins pédagogiques.

Le **Centre for Equitable Library Access** et le **Réseau national de services équitables de bibliothèque** fournissent également de l'information sur les services de bibliothèque accessibles aux Canadiens incapables de lire des

imprimés.

L'**Association nationale des étudiant(e)s handicapé(e)s au niveau postsecondaire (NEADS)** est un organisme de bienfaisance national qui milite en faveur du plein accès à l'éducation et à l'emploi des étudiantes et étudiants de niveau postsecondaire qui sont en situation de handicap. Parmi nombre d'autres ressources, NEADS propose un **guide** sur la manière d'améliorer l'accessibilité dans les établissements d'enseignement postsecondaire.

Emploi

Le **Solutions Learning Centre** est un organisme sis à Dartmouth qui est financé par le gouvernement provincial. Il offre aux participants des programmes gratuits de formation à l'emploi qui les aident à se préparer à l'emploi et leur permettent d'acquérir des compétences particulières à l'emploi.

Vous pouvez communiquer avec le Solutions Learning Centre par téléphone en composant le 902 468-1320 ou par courriel à l'adresse

info@sollc.ca.

Le **Halifax Workers' Action Centre** est un organisme sis à Halifax qui s'engage à améliorer les conditions de vie et de travail des travailleurs à bas salaire et marginalisés. Il le fait en fournissant gratuitement de l'information et de la formation de nature juridique aux travailleurs.

Vous pouvez communiquer avec le Halifax Workers' Action Centre par courriel à l'adresse **halifaxwac@gmail.com** ou par téléphone en composant le 902 221-0755.

Chiens guides canadiens pour aveugles est un organisme de bienfaisance national qui offre gratuitement des chiens-guides à des personnes ayant une limitation visuelle. Ce service, gratuit pour les demandeurs, est financé par des dons et des activités de collecte de fonds.

INCA est un organisme sans but lucratif qui vise à changer ce que cela veut dire que d'être aveugle dans la société d'aujourd'hui. INCA fournit des programmes novateurs et des initiatives de défense de droits dynamiques qui amènent les personnes touchées par la cécité à réaliser leurs rêves en éliminant les barrières pour favoriser l'inclusion. Voici quelques exemples de l'aide que peut apporter INCA :

Le **programme Ouvrir les portes du travail** met en relation des chercheurs d'emploi qui sont aveugles ou ont une limitation visuelle avec des employeurs potentiels. Afin de favoriser la participation au monde du travail, le programme Ouvrir les portes du travail d'INCA offre aussi les services suivants :

- Vous aider à rédiger un CV, à chercher un emploi et à le conserver;
- Vous aider, ainsi que votre employeur, à élaborer et à mettre en œuvre un

plan de mesures d'adaptation au travail;

- Fournir aux employeurs et aux agences de placement de la formation et de l'éducation sur la manière de prendre des mesures d'adaptation à l'endroit de personnes ayant une limitation visuelle.

Le **programme de mentorat d'INCA** permet aux chercheurs d'emploi et aux employés d'acquérir des compétences et des stratégies leur permettant de s'engager efficacement auprès d'employeurs. Des mentors répondent à vos questions et partagent leur expérience pratique des milieux de travail.

Le **programme des entrepreneurs d'INCA** fournit des ressources et de l'inspiration pour aider des personnes qui sont aveugles ou ont une limitation visuelle à réussir à leur compte.

Ressources d'INCA pour les employeurs

La Fondation INCA a créé les ressources suivantes à l'intention des employeurs afin de les aider à rendre leur milieu de travail plus accessible :

- **Adapter le milieu de travail** : Exemples d'outils et de technologies qui peuvent être utilisés pour aider les personnes ayant une limitation visuelle. Ce site comprend également un lien vers des conseils rapides pour créer un milieu de travail accessible.
- **Créer un milieu de travail inclusif** : De simples conseils pour être à l'aise avec de collègues de travail ayant une limitation visuelle ou pouvoir leur apporter du soutien.
- **Embaucher une personne ayant une perte de vision**: Conseils aux employeurs pour rendre le processus de recrutement (par exemple, les offres d'emploi, etc.) et les entretiens accessibles aux personnes candidates ayant une limitation visuelle.

Programmes virtuels d'INCA

INCA offre un éventail de [programmes virtuels gratuits](#) destinés aux enfants, aux jeunes, aux adultes et aux familles.

Formations en technologies adaptées

Joignez-vous aux responsables des technologies d'INCA de partout au pays pour des [programmes](#) qui mettent en vedette l'ensemble des programmes, des applications, des produits et des services qui vous aideront à atteindre vos objectifs personnels et professionnels.

Le programme **Vision Amitié à distance** a pour but de lutter contre le sentiment

d'isolement que ressentent de nombreuses personnes ayant une limitation visuelle. Dans le cadre du programme Vision Amitié à distance, des Canadiens qui sont aveugles ou ont une limitation visuelle sont mis en relation avec des bénévoles voyants pour participer à des conversations virtuelles chaque semaine.

La **boutique en ligne Mieux Vivre d'INCA** est une expérience de vente au détail interactive qui permet aux personnes en situation de handicap d'avoir un accès pratique aux plus récentes percées en matière de technologies d'assistance ainsi qu'à des produits favoris ayant fait leurs preuves. L'objectif de Mieux Vivre n'est pas nécessairement de vendre des produits, mais plutôt de donner aux clients les compétences et la confiance dont ils ont besoin pour tirer le meilleur parti des outils d'assistance qui peuvent les aider à mener une vie meilleure.

Le **personnel de défense des droits d'INCA** peut aider des clients à défendre leurs droits et à comprendre leurs droits fondamentaux en Nouvelle-Écosse.

Le **Programme de chiens-guides d'INCA** peut aider les utilisateurs de chiens-guides à défendre leurs droits et à comprendre leurs droits. Aussi, le Programme de chiens-guides d'INCA élève et dresse des chiens-guides qui sont ensuite jumelés avec des Canadiens qui sont aveugles ou ont une limitation visuelle.

Réadaptation en déficience visuelle Canada (RDVC) est un organisme canadien de soins de santé sans but lucratif et un chef de file de la fourniture de thérapies de réadaptation et de services de soins de santé à des personnes ayant une limitation visuelle. RDVC fournit aux personnes les compétences pratiques dont elles ont besoin pour vivre en toute sécurité et de manière autonome. Les services de RDVC sont adaptés aux besoins et aux objectifs uniques de chaque personne. Voici une liste non exhaustive des services de RDVC :

- Aide à la navigation dans de nouveaux environnements et à l'utilisation d'outils de mobilité;
- Aide à l'optimisation de la vision restante au moyen de dispositifs optiques et non optiques;
- Aide au développement ou à la restauration des compétences clés de la vie quotidienne, telles que l'apprentissage de nouvelles façons de cuisiner, de faire des courses et de gérer sa maison;
- Aide à l'accès à l'information et à l'utilisation des technologies;
- Aide à la planification d'études postsecondaires et d'accès à l'emploi et soutien en continu.

Les bureaux de RDVC sont situés à **Halifax et Membertou**. Vous pouvez communiquer avec RDVC par téléphone en composant le 902 453-1480.